



# Le Lyaud *notre village*

Bulletin Communal d'information | **N° 71** | SEPT. 2025

le-lyaud.fr  le lyaud officiel

**MAISON MÉDICALE**

9, rue du Sanjhon

**Médecin généraliste :** TONNEL Estelle  
Tél. 04 22 46 01 64

**Kinésithérapeute :** LANDAT Audrey  
Tél. 04 50 73 25 97

**Sage-femme :**  
RAMUS Céline 06 20 93 06 97



**MAISONS PARA-MÉDICALES**

• 18, route des Cathelins

**Orthophonistes :**

RODET Lore

VALLÉ Anaïs 07 81 24 96 43

BARRAL Pauline 07 60 63 89 23



• 68, rue de la Mairie - 2<sup>e</sup> étage de la Mairie

**Psychologue Clinicienne pour adultes :**

LEMAIRE Charlotte

prise de RDV au 06 46 92 93 69

**Psychologue spécialisée en TSA :**

BAGGIONI Laëtitia

06 12 96 68 25 - laetitia.baggioni@gmail.com

**Ostéopathe :** Leelou ABRIAL

rendez-vous sur DOCTOLIB ou au 07 43 29 56 77

**Le bloc notes**

**SECRETARIAT DE MAIRIE**

Mardi et jeudi : 9 h - 12 h

Mercredi et vendredi : 9 h - 17 h

Samedi : 9 h - 11 h 30

Tél. 04 50 73 90 51

Mail : mairie@lyaud.fr

www.le-lyaud.fr

**SECRETARIAT DU SIVOM**

Ouvert le lundi, mardi, jeudi

et vendredi de 7 h 30 à 13 h 30

Tél. 04 50 73 97 84

Fax 04 50 70 56 53

Mail : sivom@armoylyaud.fr

**RDV DES POINTS PROPRES**

- Route d'Armoy
- Parking du cimetière
- Moulin d'Amphion
- Les Granges / Les Chambrettes
- Rue du Sanjhon (*haut de la rue*)
- Route d'Armoy (*imm. commerces*)

**DÉCHETTERIE ALLINGES**

Horaires d'été

du lundi au samedi

de 8 h à 11 h 45

et de 13 h 30 à 17 h 30

(sauf le mardi fermeture à 18 h -  
fermeture tous les jeudis)

Horaires d'hiver

du lundi au samedi

de 8 h 30 à 11 h 45

et de 13 h 30 à 17 h

(fermeture tous les jeudis)

Tél. 04 50 73 98 59

**NUMÉROS UTILES**

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

**GENDARMERIE : 04 50 71 09 20**

**Cabinet de kinés et ostéopathie :**

41, allée des Fontaines - LE LYAUD  
04 50 72 38 64

- IRLES-GERMAIN Aurélie  
(Kinésithérapeute et ostéopathe)
- IRLES Florian (Kinésithérapeute)

**Médecin d'Allinges :**

- Dr Julliard Marina : 04 50 70 25 00

**Centre hospitalier :** 04 50 83 20 00

**Cabinet infirmier des Allinges :**

04 50 70 50 44

**Cabinet infirmier d'Armoy :**

06 21 21 80 91

**Pharmacie d'Allinges :**

04 50 70 51 93

**Pôle Santé Armoy :**

- Cabinet de kinésithérapie :  
Delchambre Clément : 07 59 64 34 65
- Orthophoniste :  
Bluteau Marielle : 06 45 54 88 53

**ADMR LES MOULINS**

30, rue du Crêt Baron - ALLINGES

Tél./Fax 04 50 26 49 13

**ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE**

..... p. 24-29

**GROUPE SCOLAIRE** ..... p. 30

**RECETTE** ..... p. 32

**ÉTAT CIVIL** ..... p. 33

**RÈGLEMENTATIONS** ..... p. 34-35

**ASSOCIATIONS / BÉNÉVOLAT** ... p. 36

**PLANNING MANIFESTATIONS** ... p. 37

**Sommaire**

**Mot du maire** ..... p. 3

**COMPTE-RENDUS** ..... p. 4

**TRAVAUX** ..... p. 5

**PAGE VERTE** ..... p. 6-7

**MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE**

Commémorations ..... p. 8

Festival de théâtre ..... p. 9

Matinée nettoyage ..... p. 9

Le Lyaud trail ..... p. 10

Mystère au village ..... p. 11

Troc'plantes et graines .... p. 12

Sortie des Aînés ..... p. 13

Tournoi de Pentecôte ..... p. 13

Grand prix des Hermones.. p. 14

Fête de l'été ..... p. 15

**LA VIE AU VILLAGE**

Une journée à la mairie.. p. 16-17

Maison paroissiale ..... p. 18

**VIE ÉCONOMIQUE**

Maison autonomie ..... p. 19

**ÇA BOUGE AU LYAUD** ..... p. 20-22

**THONON AGGLO** ..... p. 23

## Le mot *du Maire*



**Joseph DÉAGE**

Maire du Lyaud

La rentrée 2025 marque l'ouverture de la Maison médicale et des commerces, à partir d'octobre. Nous sommes très satisfaits du travail réalisé par les entreprises et par le maître d'œuvre.

Les travaux du Chef-lieu se terminent ; les enrobés définitifs seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint sauf la rue de la Fruitière qui se fera début novembre.

Ces travaux, certes contraignants pour les usagers de la route, permettront de sécuriser les piétons et notamment les enfants qui se rendent à l'école. Je tiens par ailleurs à remercier

les riverains et toutes les personnes impactées par ces travaux, pour leur patience et leur compréhension.

Dès que les travaux seront terminés, la « Route des Jardins » sera en sens unique.

La collecte au porte à porte des ordures ménagères a été remplacée par l'installation des points d'apports volontaires par Thonon Agglomération. Un site supplémentaire a été réalisé « Route d'Armoy ».

Je souhaite que chacun respecte les consignes de tri et ne dépose en aucun cas des déchets au pied des contenants. Ces déchets

spéciaux doivent être emmenés à la déchetterie d'Allinges.

Le blason de la commune sera installé par les employés du service technique dans le talus à l'entrée du village.

La rentrée scolaire s'est très bien passée. 350 élèves profitent des installations de cet établissement.

Je remercie toutes les associations qui animent le village par leurs manifestations.

Merci aux parents d'élèves pour la kermesse de l'école et à l'association sportive ASLA pour la fête de l'été.

# Retrouvez tous les *Comptes-rendus*

du Conseil Municipal sur :

<https://www.le-lyaud.fr/votre-municipalite/les-seances-du-cm/>



du SIVOM sur :

<https://www.le-lyaud.fr/intercommunalite/sivom/les-proces-verbaux-du-sivom/>



**Les comptes-rendus restent consultables  
en mairie ou sur les panneaux d'affichage de la commune.**

## *Insolite*



Le mariage improbable d'un cognassier, vieux de 40 ans au moins, et d'un jeune cassissier à fruits : Le fait d'un oiseau, d'un écureuil ou ... a permis la pousse du cassissier sur la branche du cognassier.

Les chanceux propriétaires récoltent maintenant non seulement des coings mais aussi quelques baies de cassis.



# L'actu de la SICA Terres du Léman

L'actualité agricole de votre territoire



La SICA Terres du Léman est le **groupement agricole du secteur** de Thonon Agglomération. C'est une **association** qui représente l'ensemble des filières agricoles du territoire.

Notre but : Être l'**acteur et partenaire privilégié** dans les enjeux des **transitions agricoles, environnementales, climatiques, et alimentaires.**

## Le saviez-vous ?

Il y a plus de **150 exploitations agricoles** sur le territoire. Le Bas-Chablais est particulièrement **diversifié** : élevages bovins laitiers et allaitants, production de céréales, viticulture, élevage de chèvre, moutons, porcs, équins, maraîchage, arboriculture, pêche, apiculture, ... Sans oublier une des productions historiques du territoire, les petits fruits !



**65 %**

C'est le pourcentage des surfaces agricoles en prairies permanentes.

## C'est le printemps !

Avec le retour des beaux jours, vous êtes de plus en plus nombreux à sortir profiter du soleil. Nous souhaitons donc vous rappeler quelques bonnes pratiques pour bien partager nos espaces.

« Et si Je traversais le pré ? Ce sera beaucoup plus rapide. »

L'herbe est une ressource précieuse, essentielle à l'activité d'élevage. C'est l'alimentation principale des bêtes : fraîche fêlée et séchée l'hiver. Pour produire du foin de qualité, il faut laisser pousser l'herbe bien haute et donc éviter de marcher dessus. Et puis, saviez-vous qu'au mois de mai, le blé ressemble énormément à de l'herbe ? En marchant dessus, c'est autant de baguettes de pain croustillant que vous ne pourrez pas déguster au petit-déjeuner.

Pour préserver l'alimentation de demain, je reste sur les sentiers balisés et je ne traverse pas les parcelles même s'il n'y a ni clôtures ni troupeaux.



« Je suis en pleine nature, pas besoin de ramasser les crottes de mon chien. »

Les déjections canines peuvent être porteuses de parasites responsables de maladies chez les animaux d'élevage. Il en est un particulièrement dangereux qui provoque une maladie appelée **néosporose**. Transmissible en brochant de l'herbe ou du foin contaminé, cette maladie se traduit par des avortements infectieux chez les vaches.

Porteuse à vie du parasite, une vache transmettra quasiment systématiquement à ses veaux la maladie pour laquelle il n'y a actuellement aucun traitement ni vaccination. Cette maladie est l'affaire de tous : afin de limiter sa propagation, les éleveurs déploient un contrôle strict des vaches positives et chacun doit veiller à ramasser les déjections de son chien.

Pour aider à protéger les animaux, comme en ville, je ramasse les déjections de mon chien et je le tiens en laisse.

« Je ne supporte plus le bruit des engins agricoles tôt le matin et tard le soir. »

Être agriculteur, c'est travailler avec la nature et donc dépendre des conditions climatiques. S'il pleut la semaine ou que la température est caniculaire, ils adaptent leur organisation pour protéger leurs cultures ou leurs animaux. Cela veut dire, par exemple, profiter de la fraîcheur du petit matin ou d'une accalmie un dimanche après-midi. Il arrive donc très souvent que les agriculteurs soient obligés de travailler sur des horaires décalés.

Je tolère les horaires décalés de mes voisins agriculteurs car c'est grâce à leur engagement que je peux me nourrir. Et parce que le dialogue est la meilleure des solutions, je n'hésite pas à aller leur parler pour trouver des compromis.

« Aucune poubelle à proximité ? Tant pis je laisse mes déchets ici. »

Lors de la production du foin, les agriculteurs utilisent des broyeurs pour faucher les champs. Or les débris jetés dans les prairies sont eux aussi déchetés. Des morceaux de plastique, métal ou verre sont mélangés au foin, dispersés dans l'herbe, et peuvent être ingérés par les animaux. Lorsqu'ils sont avalés, ils provoquent des dégâts irréparables dans leur appareil digestif (obstructions, infections, hémorragies internes) pouvant entraîner leur mort.

La protection de la nature est l'affaire de tous et chaque geste compte. En promenant, je prends un sac poubelle pour ramasser mes déchets et laisser les lieux propres.

« Parlons Vrai ! » est une initiative de la **Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc**, avec l'appui des **conseils départementaux de la Savoie et de la Haute-Savoie**, pour parler sans tabou de l'agriculture et de la forêt auprès du grand public.





## Sentiers et pâturages



## Voua Bénit



## Petit coin de perce neige



**fête du Sol vivant**

Partageons nos pratiques !  
Compostage-paillage-jardinage au naturel

**11 > 26 octobre 2025**

Ateliers • animations • visites

Des événements partout en France à retrouver sur [fetedusolvivant.org](http://fetedusolvivant.org)

Réseau Compost Citoyen

# Commémorations

Les 28 avril et 8 mai ont été célébrées les cérémonies du **souvenir des déportés et de l'armistice** de la deuxième guerre mondiale en Europe.

La première, en petit comité, enrichie de la présence de nombreux porte-drapeaux a permis de rendre un hommage très émouvant aux victimes de la déportation durant la guerre 39-45.

La seconde, a été égayée par la présence des enfants et d'enseignants du groupe scolaire, venus chanter la Marseillaise. Ils ont été soutenus par de nombreuses familles. Monsieur le Maire, les élus locaux, les anciens combattants et les jeunes porte-drapeaux ont pu, à travers ce devoir de mémoire, faire passer les messages de paix, de liberté, d'égalité et de fraternité.



Jeune porte-drapeau



Arrivée des porte-drapeaux



Discours



Minute de silence

# Festival *de théâtre*

## Février à Armoy c'est théâtre !

Un rendez-vous apprécié qui réunit comédiens, public et bénévoles pour deux week-end hors du temps !

Cette 23<sup>e</sup> édition a réuni 12 compagnies venant de la Région Parisienne, d'Isère et bien sûr de Haute-Savoie. Spectacles de qualité, moments uniques, belles rencontres et moments conviviaux ont été offerts à un public nombreux.

Un grand Merci aux comédiens de l'Oncion qui ont assuré l'ouverture du festival suite à un désistement de dernière minute.



Petite nouveauté, cette année nous avons opté pour une « participation au chapeau » pour tous les spectacles.

Une expérience positive, à renouveler.

**Rendez-vous pour notre 24<sup>e</sup> édition les 13, 14, 15, 20, 21 et 22 février 2026.**

*A bientôt*



# Matinée *nettoyage*

A l'initiative de la municipalité et de l'association de chasse, plusieurs habitants, dont quelques enfants ont participé le samedi 15 mars dernier à la **traditionnelle matinée de nettoyage**.

Malgré une météo peu clémente, la collecte a été efficace. Si moins de gros déchets sont ramassés, les canettes et les mégots sont encore trop souvent laissés dans la nature.

L'ensemble des bénévoles a ensuite pu partager le repas préparé par Vincent et Michel.



# Lyaud *trail*

**Les Chamois du Léman organisaient la 4<sup>e</sup> édition du Lyaud Trail le 23 mars dernier.** Un beau soleil printanier était de la partie pour rendre cette édition encore plus belle.

L'association soutenue cette année était "Cœur d'Agate". Basée au Lyaud, elle aide les proches aidants et se déplace aussi dans les zones rurales avec sa caravane.

(<https://www.coeurdagate.com>)

Nous avons pu leur reverser un chèque de 800 € à l'issue de l'épreuve.

Pour les Chamois du Léman de nombreux changements ont été opérés cette année :

- Gestion de la buvette
- Ajout d'un buffet coureur compris dans l'inscription
- Lancement du site internet : <https://www.lyaudtrail.com/>
- Modification des parcours.

Ce dernier changement, majeur, concernait la modification du tracé du **P'tit Lyaud**, et par conséquent de la marche. Il a été entièrement revu pour proposer une distance de 10 km avec 350 m de dénivelé sur les hauteurs du village. Le départ a été

donné à 9h30 par M. le maire, avec 175 coureuses et coureurs, suivis de 60 marcheuses et marcheurs. Ce nouveau tracé plus roulant et moins difficile, a fait l'unanimité. La course hommes a été remportée par Martin JULLIARD et la course femme, très animée pour le podium, a vu Elisa ANGONIN l'emporter.

## Podiums Hommes

- 1<sup>er</sup> Martin JULLIARD (41'02'')
- 2<sup>e</sup> Geoffrey DECROUX (42'49'')
- 3<sup>e</sup> Loïc BARBEREAU (45'00'')

## Podiums Femmes

- 1<sup>ère</sup> Elisa ANGONIN (52'45'')
- 2<sup>e</sup> Audrey BOULANGER (53'51'')
- 3<sup>e</sup> Manon FOUQUE (54'02'')

Cette modification de parcours a également concerné le **Grand Lyaud** sur le début de l'itinéraire. La distance a été augmentée et propose désormais 22 km avec 1300 m de dénivelé.

Le départ a été donné à 8h30 par M. le maire pour permettre aux 298 coureuses et coureurs d'affronter les Hermones sur un tracé qui commence à être une référence dans la région.

Tristan VACHAT l'emporte chez les hommes menant la course de bout en bout mais la lutte pour le podium a été acharnée. Chez les femmes Florence BAIROS (institutrice au Lyaud) a maîtrisé le parcours pour devancer ses concurrentes.

## Podiums Hommes

- 1<sup>er</sup> Tristan VACHAT (1h57'23'')
- 2<sup>e</sup> Marc TAMANINI (1h59'19'')
- 3<sup>e</sup> Inti COENEGRACHT (1h59'38'')

## Podiums Femmes

- 1<sup>ère</sup> Florence BAIROS (2h12'28'')
- 2<sup>e</sup> Céline LAFAYE (2h19'09'')
- 3<sup>e</sup> Camille ANCAY (2h29'44'')

La course est un réel succès et plaît à une grande majorité. Les 500 places de la limite d'inscriptions ont été atteintes une semaine avant l'évènement !

Les Chamois du Léman tiennent à remercier tous les acteurs qui rendent cette course si populaire et chaleureuse : le soutien de la mairie, des partenaires, la confiance des coureurs et bien sûr un très grand merci aux bénévoles sans qui cette compétition ne pourrait pas avoir lieu.

**Rendez-vous le dimanche 29 mars 2026 pour la 5<sup>e</sup> édition !**



# Mystère *au village*

Cette année, les énigmes de Mystère au village nous ont menés le long de 7 lieux d'enquêtes au cœur du Lyaud.

Au fil des rues, chacun a pu, à sa guise, découvrir l'ultime secret, qui menait à la salle paroissiale.

Ce lieu emblématique du village contenait, entre autres, un appareil de cinéma très ancien qui a permis à de nombreux habitants de profiter de séances durant les années 60/70.

*Ce fut une belle journée pleine de mystères et de découvertes.*



Les aînés bénévoles



A la recherche d'un indice



Le trésor



Défi sportif

# Troc' plantes et graines

Les Gardiennes de Semences ont organisé le Troc Plantes et graines du printemps **dimanche 27 avril 2025 matin** sous la halle.

Les jardiniers du Chablais apportent des plants et des graines de leur jardin et viennent ici les échanger contre des variétés ou des plantes différentes.

Un principe : pas d'argent, tout est gratuit, les conseils, les plantes et les graines. C'est un partage pour plus de biodiversité dans son jardin potager ou d'ornement.

Dès 9h, les premiers jardiniers sont venus exposer leurs plantes sur la vingtaine de tables proposées et les échanges se sont prolongés tout au long de la matinée.

Sur le stand des Gardiennes de Semences, des plants de tomates et de salade, d'artémisia en médicinale et de nombreuses graines de légumes et fleurs.

Toutes ces graines sont récoltées dans nos jardins et sont donc adaptées à notre climat et terrains du Chablais. Elles sont reproductibles contrairement à celles des magasins et jardinerie qui sont le plus souvent des hybrides incapables de se reproduire à l'identique (ce qui permet d'en vendre chaque année de nouvelles).

Les jardiniers débutants qui n'ont encore pas de plants ou graines à échanger sont bien accueillis et peuvent repartir avec des semences, des plants et des conseils pour faire des graines qu'ils apporteront au prochain Troc du Lyaud.

Les Incroyables Comestibles, aussi présents avec la grainothèque de la Bibliothèque d'Armoiy, ont eu beaucoup de succès.

Le troc de plantes et graines a lieu deux fois par an, au printemps et en automne. Il est soutenu par la municipalité du Lyaud qui fournit des affiches et met à notre disposition la Halle. Les tables sont prêtées par la paroisse. Merci aussi aux bénévoles du Lyaud et d'Armoiy qui aident à toute la mise en place et accueillent les visiteurs sur les stands.

La matinée s'est poursuivie par une animation musicale avec Chantal à l'accordéon accompagnée de ses comparses, 6 accordéons, une flûte et une vielle. Puis nous avons partagé un pique-nique sous la halle pour terminer cette matinée.

**Rendez-vous au prochain troc qui aura lieu le dimanche 5 octobre 2025.**

*Josette Bidal  
des Gardiennes de Semences*

## INFOS

Notre site :  
[gardiensdesemencesleman74.fr](http://gardiensdesemencesleman74.fr)



## Sortie *des aînés*

**Le dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025** les Aînés du village se sont retrouvés pour faire la fête au Cabaret du Mont-Blanc à Cluses.

Spectacle au rythme des années 70, 80 et 90, animé par Christophe, le propriétaire des lieux.

Elodie et Angèle, les chanteuses et les danseuses Romane et Marie revêtues de costumes à paillettes très colorés ont régalé les yeux des spectateurs.

*Cette journée très conviviale s'est terminée sous la halle avec un apéro dînatoire bien apprécié de tous les convives.*



## Tournoi *de Pentecôte*

**Un tournoi de Pentecôte sous le signe de la jeunesse et de la convivialité.**

Les 7, 8 et 9 juin, notre traditionnel tournoi de football s'est déroulé sur le stade du Lyaud, rassemblant plus de 700 enfants venus de tout le département et même au-delà. Toutes les catégories ont participé, avec une belle nouveauté cette année :

- Le dimanche matin, un tournoi féminin a été organisé avec succès ;
- Les plus jeunes, notamment les U7, ont également pu vivre leur propre tournoi, sous les encouragements des familles et amis.

La météo clémente nous a permis d'accueillir petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive tout au long du week-end.



# Grand prix *des Hermones*

Ce dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025, s'est déroulée sur notre commune, et en collaboration avec le club d'Evian Vélo, la course cycliste du Grand Prix des Hermones.

Cette course était réservée aux enfants de 5 à 16 ans, garçons et filles. Elle a rassemblé plus de 150 coureurs venus des 4 coins de Haute-Savoie, mais aussi de la Savoie, de l'Ain et de la Suisse voisine. Les plus jeunes d'entre eux ont pu s'affronter sur 2 épreuves :

une course en circuit et des jeux cyclistes. Ces deux épreuves comptaient comme manche du Trophée Départemental des Jeunes Cyclistes.

Les U17 ont parcouru près de 60 kms sur les routes de la commune et de celles d'Orcier, épreuve support au championnat départemental de la catégorie.

Malgré les travaux au centre du village, l'organisation s'est déroulée sans problème grâce au support

de la commune pour le matériel, des nombreux bénévoles du club d'Evian Vélo et la bienveillance de tous.

Côté résultat, Evian Vélo remporte cette manche. Enzo Schneider de La Motte Servolex remporte la course U17 garçons et Jade Sermonet de Cluses-Scionzier la course réservée aux U17 filles. A noter, la belle prestation du Lyaudain Charly Vallet qui termine 4<sup>e</sup> sur ses routes d'entraînements.



150  
*coureurs*  
de 5 à 16 ans  
garçons et filles



# Fête de l'été

## Succès estival pour la fête de l'été !

Malgré l'avancement de la date au week-end du 5 et 6 juillet, la fête de l'été organisée par le foot a rassemblé une foule nombreuse et joyeuse.

Le traditionnel loto du samedi soir a une fois de plus rencontré un franc succès, réunissant plus de 400 participants. Le dimanche a poursuivi sur cette belle lancée, avec le vide-greniers et un barbecue convivial le midi animé par le Cors des Alpes. Nouveauté de cette édition : un loto réservé aux enfants a attiré plus de 100 jeunes sous le chapiteau, pour un moment ludique et festif. La soirée s'est conclue en beauté avec une soirée dansante et un feu d'artifice très appréciés, animés par Lémanime. Un grand merci à tous les bénévoles, parents, habitants et au président du club, Florent Eydeley, dont l'engagement et la motivation ont grandement contribué à la réussite de cet événement. Une belle démonstration de cohésion et d'esprit associatif !

Après ce grand week-end festif, repos bien mérité pour tous nos bénévoles, avant de repartir de plus belle dès mi-septembre pour une nouvelle saison pleine de projets et de passion.



# Une journée à la mairie

## L'équipe des permanentes de la mairie



Caroline LE DREAU (Adjoint Administratif)  
Élodie VIDAL (Secrétaire Générale)  
Souad EZ-ZAITAB (Agent d'entretien)

### Un aperçu des missions et des responsabilités de notre équipe de choc de la mairie.

Elles sont présentes depuis des années, environ une quinzaine pour Élodie et Souad, un peu moins pour Caroline qui exerçait le même métier sur une autre commune précédemment. Donc elles connaissent bien leurs missions.

Le bon fonctionnement de la mairie repose en grande partie sur le travail rigoureux et dévoué de cette équipe. Ces professionnelles jouent un rôle crucial dans la gestion des affaires locales et le maintien d'un lien efficace entre les habitants de la commune, l'administration locale et les membres du Conseil Municipal.

Voici un aperçu des missions journalières et des actions de cette équipe essentielle.

### Alors Souad, l'entretien de la mairie, comment cela se passe-t-il ?

Cela change en permanence en fonction des occupations des salles et des différentes festivités qui ont lieu. Par exemple il y a quelques jours a eu lieu la célébration des Vœux du Maire, il faut veiller à la propreté de la salle avant et la remise en état après. Régulièrement la Mairie accueille les actions du Don du Sang et la salle doit être très

propre pour cette occasion. Il en est de même avant et après les cérémonies officielles, mariages, repas et rencontres.

L'entretien pour les séances du foyer rural est également important, sans oublier les locaux de l'école de musique et les accès aux locaux des Psychologues, et bien sûr les bureaux et l'accueil de la Mairie.

Les 2 heures journalières sur le bâtiment de la Mairie sont bien remplies et ensuite je vais poursuivre mes activités au groupe scolaire.

Je reste toujours en contact avec Élodie et Caroline en cas de besoin urgent.

### Caroline, une journée « type » à la mairie se déroule comment ?

Il n'y a pas de journée identique : chaque jour est différent avec son lot de surprises et d'imprévus.

L'une de mes missions principales est d'accueillir et d'orienter les usagers. Chaque jour, répondre aux questions, fournir des informations précises et diriger nos visiteurs vers les services appropriés. De la mairie ou de l'agglomération.

Nous sommes interpellées sur des sujets administratifs de toutes sortes et même sur des sujets qui ne sont pas de notre ressort ; et oui, nous ne sommes pas l'administration des Impôts !

### Donc votre capacité à écouter et à comprendre les besoins des usagers est essentielle pour garantir une expérience positive et efficace ?

Tout à fait, en tenant compte que les demandes peuvent arriver en présentiel, par téléphone ou encore par mail. Et par moment nous avons une personne en face de nous et le téléphone sonne et re-sonne, en priorité nous répondons à la personne présente en mairie.

Il faut dire que nos interlocuteurs sont de plus en plus informés, donc exigeants et impatientes. Nous enregistrons les doléances des habitants et les transmettons aux élus concernés après avoir fait les recherches utiles.

D'ailleurs afin de pouvoir bien traiter les dossiers des usagers et de la mairie, les horaires d'ouverture au public ont changé et nous sommes fermés les mardi et jeudi après-midi. Cela nous permet de travailler au calme et d'améliorer nos capacités de travail et notre efficacité.

### En arrivant le matin vers 8h30 quelle est la première action ?

Cela ne va pas vous étonner si nous vous parlons de la boîte mail, plusieurs dizaines par jour qui peuvent changer l'agenda du Maire. Nous devons échanger en permanence sur les demandes de rendez-vous, de réunions, d'impératifs de dernière minute.

### Et donc qui dit gestion d'agenda dit préparation et organisation des réunions avec les plannings.

Oui, planning des manifestations avec la gestion des salles nécessaires, la programmation des interventions du service technique du SIVOM, le nettoyage, les affichages sur les panneaux, la mise à jour sur le site internet de la mairie et la préparation des Arrêtés Municipaux pour garantir la sécurité de la manifestation. Donc souvent une course contre la montre en veillant à ne rien oublier.

### **Dans les dossiers administratifs, le domaine de l'État Civil tient une place importante.**

Oui car il implique diverses étapes et interactions avec les personnes ou tiers concernés (administrations, pompes funèbres, ...).

Par exemple, il y a la partie mariage qui comporte la constitution du dossier, la préparation des actes impliquant des procédures préparatoires obligatoires, telles que la publication des bans, l'audition des époux... Il faut planifier la réservation des salles et leur mise en place, mais également prévoir le stationnement des véhicules pour que cette journée se déroule le mieux possible pour les mariés.

Dans le domaine de l'État Civil, nous retrouvons également d'autres actions comme la gestion des reconnaissances anticipées, des naissances, des PACS, des recensements des jeunes, la mise à jour des actes (divorces, décès...), la délivrance régulière de copies d'actes aux notaires...

Sans oublier la gestion des décès et du cimetière.

### **Vous avez un autre domaine complexe à traiter, l'urbanisme :**

Oui en effet il est complexe surtout par le nombre de dossier annuels tout en respectant les délais d'instruction que nous impose la législation.

Nous devons instruire les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme et certains permis de construire. La majorité des permis de construire étant instruits par les services de Thonon Agglomération. Il faut comprendre que pour chaque dossier nous devons ouvrir une procédure avec une instruction en Mairie ou par Thonon Agglomération avec un suivi des pièces dans les délais légaux, avec les affichages, les arrêtés municipaux et les contrôles de légalité.

### **Mais comment faites-vous avec les textes légaux qui évoluent en permanence ?**

C'est vrai, il faut savoir que nous sommes des généralistes des process, pas des spécialistes dans chaque domaine.

Quand une question ou un dossier spécifique nous arrive, charge à nous de se renseigner sur la partie législative en vigueur, en perpétuelle évolution. D'où parfois un délai d'attente pour donner des réponses adaptées.

### **Dans vos missions il y a également le domaine des élections, et l'année 2024**

#### **a été mouvementée :**

Oui, nous devons suivre tout au long de l'année les inscriptions et les radiations pour tenir à jour la liste électorale. Lors d'un scrutin, il faut préparer l'organisation des élections, qui est particulièrement fastidieuse puisqu'elle est très règlementée, avec des étapes et des délais à respecter.

Le jour du scrutin, nous participons avec les élus au dépouillement par le décompte des votes, la rédaction des procès-verbaux et la transmission des résultats.

### **Elodie, quelles sont vos missions principales ?**

Tous les mois, le Conseil Municipal se réunit pour délibérer sur des sujets variés.

Il faut donc préparer les réunions, les délibérations, convoquer les élus et procéder aux affichages par l'intermédiaire des employés du SIVOM. Pendant les réunions, une prise de note des échanges et des décisions est effectuée. Il faut ensuite retranscrire cela sur un procès-verbal, transmettre les délibérations au contrôle de légalité et aux administrations/tiers qui peuvent être concernés par celles-ci.

Il faut ensuite mettre en application les décisions des élus.

Chaque début d'année, il faut clore les budgets de l'année précédente et travailler sur ceux du nouvel

exercice. Cela implique diverses étapes à réaliser avec un process très encadré et bien entendu avec des délais à respecter.

Tout au long de l'année, il faut suivre la comptabilité de la commune, ainsi que les marchés publics.

Il faut également préparer les demandes de subventions en fonction des projets de la municipalité, et assurer le suivi du versement des aides. Le domaine des ressources humaines est très varié : il implique le traitement des salaires, le suivi des formations, la gestion des carrières des agents, etc...

### **Une nouveauté pour cette année 2025 ?**

Oui la gestion de la micro-crèche, qui nous a été restituée par Thonon Agglomération au 1<sup>er</sup> août 2024.

Cela engendre un suivi en ressources humaines plus conséquent, puisque nous avons intégré 5 agents au personnel communal.

Cela implique également l'élaboration et le suivi d'un budget complémentaire et de nouvelles tâches à accomplir tout au long de l'année.

### **Alors mesdames un dernier mot sur vos missions ?**

Elles sont variées et parfois surprenantes, nous sommes les « couteaux suisses » de la mairie au service des élus et de la population !

### **Commentaires de l'équipe de la Commission Communication**

L'équipe de la mairie joue un rôle indispensable dans le bon fonctionnement de l'administration municipale. Leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement au service des citoyens contribuent grandement à l'efficacité et à la qualité des services offerts par la mairie.

*Leur travail quotidien, souvent discret mais toujours essentiel, mérite d'être reconnu et valorisé.*

# Maison *Paroissiale*

## La maison paroissiale a été construite

### sur deux parcelles de terrain :

- L'une appartenait à Madame Marie MUTILLOD, qu'elle avait héritée de sa tante, Madame veuve Eugénie NÉPLAZ. Sur cette parcelle, se trouvait un immeuble (une grange et une écurie) qui fut entièrement rasé après rachat par la paroisse pour la somme de 400 000 francs.
- L'autre parcelle, côté chemin de la cure, appartenait au révérend Père, François DEAGE, qui en fit don à la paroisse, pour permettre la construction de cette magnifique maison paroissiale.

Les travaux de démolition commencèrent le 15 janvier 1957 et la bénédiction de la première pierre eut lieu le jour de la fête de la Sainte Vierge, le 2 février 1957.

Grâce au dévouement de toute la paroisse, les travaux furent menés avec une telle rapidité, que cette magnifique œuvre fut totalement terminée et payée fin décembre 1959.

Cette maison paroissiale, « Foyer Notre Dame du Say » a été construite grâce :

- Au dévouement et au travail de tous les paroissiens : plus de 850 journées de travail bénévole, avec chevaux, tracteurs, camions pour effectuer les fondations, aider les maçons, abattre et amener la charpente...

Exemples : pour les dalles : 24 ouvriers bénévoles à la fois, pour couvrir le toit, 25 ouvriers bénévoles...

- A la grande générosité de tous

les paroissiens : Près de 800 000 francs ont été versés bénévolement par les jeunes et les familles de la paroisse de 1956 à 1959.

Toute la charpente de la maison a été offerte par les familles, la charpente a été sciée bénévolement.

Le sable, le gravier ont été tirés et amenés bénévolement.

La jeunesse de la paroisse, par ses kermesses, ses soirées récréatives, ses lotos, ses soirées choucroute, ses tombolas, a presque atteint la somme fabuleuse de 4 millions de francs.

## Pour gérer cette maison est créée une société civile et immobilière

le 3 septembre 1956

sous le nom de :

### Société immobilière Saint-Nicolas

Membres du comité :

Clément DUBOULOZ, président, René DETRY, Gilbert DUBOULOZ, Louis JORDAN, et Mme Veuve Louis MUTILLOD.

### Versements et dons

En 1956 : 35 dons pour la somme de 203 000 francs

En 1957 : 43 dons pour la somme de 275 000 francs

En 1958 : 68 dons pour la somme de 318 000 francs

En 1959 : 7 dons pour la somme de 55 000 francs.

## Puis passage aux nouveaux francs au 1<sup>er</sup> janvier 1960

Total du coût de la construction 57 925,28 nouveaux francs ; tout est payé !

En 1961, une statue de la Vierge est posée au fronton de la salle. Elle est bénie en juin de la même année par Monseigneur l'évêque. Pour occuper les jeunes, une table de ping-pong est installée dans la salle du bas.

Pour l'animation et la culture, en 1962 est acheté pour 3 000 nouveaux francs, un appareil de projection de cinéma 16 mm, ainsi qu'un écran pour 350 nouveaux francs. C'est Paul FILLON qui se chargera de passer les films. Une cabine de projection est installée sur la tribune.

Pour financer ces travaux, une nouvelle série de représentations théâtrales est mise en place dès novembre 1971 : elles seront données au Lyaud, Bellevaux, Allinges, Viuz-en-Sallaz, Boège, Saint Didier, Maxilly.

Parmi les pièces jouées :

Le passeur de minuit, drame en 3 actes ; L'auberge du Canal, drame en 2 actes ; Paluche chez les gangsters, comédie ; La farce des « encore » ; La farce du cuvier.

L'Association Saint Nicolas est créée le 22 novembre 1972 dans l'étude de Maître André DUCRET et enregistrée en sous-préfecture de Thonon-les-Bains le 1<sup>er</sup> décembre 1972. Le premier président est René DÉTRY.

À la suite de la démission de René DETRY le 22 janvier 1978, c'est André CORNIER qui depuis assume la présidence de l'Association.

(Extrait du livre d'or tenu par le Prêtre Jean MICHAUD, Curé de la paroisse)

Actuellement, cette salle est louée pour des fêtes familiales ou des représentations théâtrales.



# Maison *Autonomie*

## Actualités de La Résidence Autonomie Le Vallon des Vouas

L'été arrive et la vie continue d'être belle à la résidence autonomie ! De nouveaux arrivants ont rejoint l'aventure et apprécient toujours autant l'ambiance et le cadre de vie. Depuis le mois d'avril nous avons le plaisir d'accueillir Nicolas LEVAMIS en tant que responsable de la résidence. Nous en profitons pour remercier Salomé, qui a choisi de partir vers de nouveaux projets professionnels dans un autre département, pour son implication sans faille, son professionnalisme et son dynamisme.

Nous continuerons néanmoins la collaboration avec elle au travers de l'association « Cœur d'Agathe » pour de nouveaux projets. En effet, la résidence et l'association ont décidé de renforcer leurs liens et de

mutualiser différentes activités et événements, pour proposer encore plus de séances aux résidents et aux aidants, comme le « Remue-méninges » (activité qui stimule le cerveau et la mémoire), le « Tricot'Thé » ou les journées mensuelles des Aidants.

En parallèle, la résidence développe de nouvelles activités destinées à stimuler le corps et l'esprit. Pour ce faire depuis début juin nous recevons Lisa, intervenante en Activité Physique Adaptées (APA), pour des cours de gym adaptés, une sensibilisation aux chutes et les techniques pour se relever. Le cornhole (nouveau jeu d'adresse -le préféré des résidents-, les petits-déjeuners collectifs, les jeux de société quotidiens, les moments de partage, mais aussi les séances cinéma continuent d'animer la résidence et

contribuent à créer une ambiance chaleureuse et stimulante.

Des appartements étant encore disponibles, nous continuons de communiquer pour faire connaître notre structure (cf le Messenger du 19 juin), n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Si vous êtes habitants de la commune et que vous souhaitez nous rencontrer ou participer à l'une de nos activités, n'hésitez pas à nous contacter. La résidence est ouverte à tous ceux qui désirent partager ces moments de convivialité.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous joindre directement à la résidence au 04 28 01 26 18 ou par mail à [residencelelyaud@dodelia.eu](mailto:residencelelyaud@dodelia.eu)

***Nous serons ravis de vous  
accueillir et vous faire  
découvrir notre mode de vie.***



La réhabilitation de l'ancienne maison Fillon a nécessité plusieurs mois de travaux et est maintenant achevée.

M. le Maire et le conseil municipal remercient le président du conseil départemental, M. Martial SADDIER et le premier vice-président, M. Nicolas RUBIN, pour le soutien financier apporté. Ils ont attribué un montant de 500 000 € dans le cadre du plan ruralité et dernièrement 200 000 € dans le cadre du plan de lutte contre la désertification médicale.

On remercie également la région qui a attribué une subvention de 76 834 €.

## Maison *médicale*

### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage : Professionnels de santé

- 1 sage-femme : Céline RAMUS
- 2 médecins généralistes :  
Dr Estelle TONNEL  
Dr Gauvain GUILLEMINOT (au 2 janvier 2026)
- 1 kinésithérapeute : Audrey LANDAT

### Pour compléter l'équipe, nous recherchons :

- 1 pédiatre
- 1 kinésithérapeute
- 1 dentiste
- 1 pédicure-podologue



## Les *commerces*

### Rez-de-chaussée : les commerces

- Salon de coiffure :  
« Au Gré du Cheveu »
- Réparateur d'électroménager :  
« Dépann' Ménager »
- Salon d'esthétique :  
« Solya Beauté »



**Allo Dépann' Ménager**  
Réparation & vente d'électroménager

REPARATION - VENTE ELECTROMENAGER  
TOUTES MARQUES

Intervention dans tout le Chablais

04 50 73 99 94 [pellieux.l@wanadoo.fr](mailto:pellieux.l@wanadoo.fr)

QUI SOMMES-NOUS ? DÉPANNAGE ÉLECTROMÉNAGER AVORIAZ RÉPARATION DÉPANNAGE VENTE D'ÉLECTROMÉNAGER DEMANDE DE CONTACT



Accueil téléphonique  
Du lundi au vendredi : de 8H30 à 11H30  
et de 13H à 18H.  
Samedi : de 9H à 10H30.

## COIFFEUSES

Ancrées dans la vie du Lyaud, notre rencontre et notre projet ne doivent rien au hasard.

C'est avec joie et fierté que nous vous annonçons la création et l'ouverture de notre salon de coiffure.

*"Au gré du cheveu"*

Notre volonté est de participer activement à la dynamique et au développement de services au sein de notre village en vous offrant un lieu chaleureux. Plus qu'un simple salon de coiffure "Au gré du cheveu" se veut un espace d'écoute et de bien être, où vos cheveux et votre confort sont au cœur de notre attention.

Notre ambition est de vous offrir bien plus qu'une prestation :

***Un moment de détente,  
de partage et de confiance.***

Parce que cette aventure est aussi la vôtre, nous serons heureuses de vous accueillir très prochainement !

Nous vous attendons avec impatience.

*Mylène et Caroline.*



## ESTHETICIENNE

*Solya Beauté* a ouvert ses portes au Lyaud !

Situé au 9 rue du Sanjhon, votre nouvel institut vous invite à vivre un moment de détente et de beauté dans un cadre chaleureux et raffiné.

Épilation, soins du visage, massages, soins des mains et des pieds, beauté du regard, ongles... un large choix de prestations vous attend pour révéler votre éclat et vous offrir une parenthèse de bien-être.

Venez découvrir l'univers de Solya Beauté, où chaque détail est pensé pour vous.

## Le *market*

### **Petite animation de Noël sous la halle du marché.**

Une tombola sera organisée les trois premiers samedis de décembre.

Le gagnant remportera un panier garni.

## Fête *de la musique*



## Chœur *Armoy-Le Lyaud*

Après 3 années sous l'aile de l'école de musique, le chœur EMLA prend son envol cette année en créant sa propre associa-

tion, toujours dirigée par Sébastien Chatelain entre chants du monde et variété, en chœur et en corps. L'association vous tiendra

informés des actualités de l'année et du nouveau nom qu'elle aura choisi."





2025

**BESOIN D'AIDE POUR  
VOS DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES  
DU QUOTIDIEN ?**

Le bus France Services de Thonon Agglomération vient à votre rencontre ! Impôts, retraite, emploi, santé, accès au droit, titres d'identité... : nous vous aidons et vous accompagnons dans toutes vos formalités en lien avec nos partenaires.

**À SAVOIR**

En fonction des conditions météorologiques ou de circonstances exceptionnelles, les permanences peuvent être temporairement assurées dans des locaux communaux, pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou en contactant les agents France Services au 07 86 66 25 38.

**Les Journées France Services ont lieu du 6 au 17 octobre 2025\***

COMMUNES	LIEUX DES PERMANENCES	HORAIRES	SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2025
Allinges	Intermarché 157 Route des Blaves	13h-16h	Mardis 2 et 16	Mardis 7 et 21	Mardis 4 et 18	Mardis 2 et 16
Anthy-sur-Léman	Parking à côté de l'Espace du Lac (rue des pêcheurs)	9h-11h30	Vendredi 12	Vendredi 10	Vendredi 14	Vendredi 12
Ballaison	Place du Pressoir	9h-11h30	Jeudi 11	Jeudi 9	Jeudi 13	Jeudi 11
Brenthonne	Devant l'école	13h-16h	Mardi 23	Mardi 28	Mardi 25	Mardi 23
Chens-sur-Léman	Parking à côté de la mairie	9h-11h30	Vendredi 5	Vendredi 3	Vendredi 7	Vendredi 5
Douvaine	Près de la Bulle..	9h-11h30 13h-16h	Lundis 1, 8, 15, 22 et 29	Lundis 6, 13, 20 et 27	Lundis 3, 17 et 24	Lundis 1, 8, 15, 22 et 29
Drailant	À côté de la mairie	13h-16h	Vendredis 12 et 26	Vendredis 10 et 24	Vendredis 14 et 28	Vendredi 12
Excenevex	Près de l'église	9h-11h30	Mardi 16	Mardi 21	Mardi 18	Mardi 16
Fessy	Parking de la mairie	9h-11h30	Mardi 2	Mardi 7	Mardi 4	Mardi 2
Loisin	Devant la salle des fêtes	9h-11h30	Vendredi 26	Vendredi 24	Vendredi 28	
Lully	Devant la mairie	13h-16h	Jeudi 11	Jeudi 9	Jeudi 13	Jeudi 11
Margencel	Derrière la mairie	13h-16h	Vendredi 5	Vendredi 3	Vendredi 7	Vendredi 5
Massongy	Devant la mairie	9h-11h30	Mardi 9	Mardi 14		Mardi 9
Messery	À côté de la mairie	9h-11h30	Vendredi 19	Vendredi 17	Vendredi 21	Vendredi 19
Perrignier	Salle des fêtes	13h-16h	Jeudi 25	Jeudi 23	Jeudi 27	
Sciez	Place des Crêts	9h-11h30 13h-16h	Jeudis 4 et 18	Jeudis 2 et 16	Jeudis 6 et 20	Jeudis 4 et 18
Thonon-les-Bains	Collonges 21 avenue de Sénévulaz	9h-11h30 13h-16h	Mercredis 3, 10, 17 et 24	Mercredis 1, 8, 15, 22 et 29	Mercredis 5, 12, 19 et 26	Mercredis 3, 10, 17, 24 et 31
Veigy-Foncenex	Place de l'Église	9h-11h30	Mardi 23	Mardi 28	Mardi 25	Mardi 23
Yvoire	Parking cars, chemin de Feycler	9h-11h30	Jeudi 25	Jeudi 23	Jeudi 27	

Planning sous réserve de modifications. DESIGN: KAUSTENE

\* Plus d'infos au 07 86 66 25 38 ou sur [thononagglomeration.fr](http://thononagglomeration.fr) (Rubrique Mes services/Bus France Services).  
\*\* Douvaine : Lieu de permanence sous réserve de modification.

**IMPORTANT : lors de votre venue, pensez à vous munir de tous les documents utiles et justificatifs nécessaires à votre démarche, ainsi que de vos accès en ligne, si vous en disposez déjà.**

France services,  
PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS



Plus d'infos : [thononagglomeration.fr](http://thononagglomeration.fr)  
Tél 04 50 31 25 00



**NOUVEL ARRÊT DE BUS**

Les travaux de création du nouvel arrêt de bus sont terminés. La ligne T du réseau interurbain START dessert donc le centre du village depuis le 10 mars.  
Cette ligne relie Thonon-les-Bains (Boulevard du Canal) au Lyaud (Chef-lieu) via l'Ermitage et Armoy.  
**11 navettes journalières sont assurées du lundi au vendredi; 6 les samedis.**  
Retrouvez les détails horaires et conditions d'achat de titres et abonnements sur le site de START.



# APE *Association des Parents d'Élèves*

L'association des parents d'élèves organise tout au long de l'année des événements afin de récolter des fonds pour les sorties scolaires des élèves.

Ce premier semestre 2025 a été bien rempli par nos manifestations. En mars les enfants ont eu droit à une **Boum**. DJ, animations et princesse étaient au rendez-vous pour faire danser les enfants.

En mars également des parents ont fait le porte à porte pour proposer la **vente de lasagnes** avec, pour la première fois cette année le choix entre lasagnes bolognaise ou saumon/épinards.

La distribution a eu lieu devant l'école début avril et la vente remporte toujours autant de succès puisque plus de 1200 parts ont été vendues.

Début avril nous avons aussi participé à **Mystère au village**, Cette chasse au trésor géante, organisée par la commission animation du Lyaud.

Les participants ont pu se désaltérer et reprendre des forces à notre buvette.

Notre dernier rendez-vous du printemps a eu lieu le 18 mai à Armoiy à l'occasion du **vide-greniers** et de la **vente de fleurs et plants** pour le jardin.

Malgré une fréquentation des visiteurs en baisse cette année, nous avons passé une journée magnifique, sous le soleil avec des exposants très sympathiques.

A cette occasion nous avons inauguré les T-shirts que nous avons pu faire floquer grâce à une subvention exceptionnelle du département.

L'année s'est terminée le 28 juin sous un soleil radieux avec la **kermesse** organisée pour les enfants de l'école. Les attractions habituelles, les spectacles, le ventriloque et les démonstrations de pompiers ont ravi petits et grands.

La plupart de nos manifestations existent et perdurent depuis plus de 10 ans voire 20 ans.

Tout cela est rendu possible grâce à nos parents bénévoles, à leurs familles, au soutien des enseignants et aussi grâce au soutien des habitants du Lyaud et d'Armoiy, qui répondent toujours présents.

Nous remercions sincèrement toutes ces personnes ainsi que les deux mairies.

*Toute l'équipe de l'APE  
vous souhaite un bel été  
et se réjouit de vous retrouver  
dès l'automne pour notre loto  
à la salle des fêtes d'Armoiy.*



# Association *Saint-Nicolas*

Notre commune compte plusieurs associations, qui sont elles-mêmes riches de plusieurs membres bénévoles. Certaines comprennent de très nombreux adhérents telles l'ASLA ou les parents d'élèves ; d'autres sont plus modestes comme l'association Saint-Nicolas.

Si celle-ci est davantage connue des anciens du village c'est parce qu'elle a été créée à l'initiative de l'Abbé Jean Michaux, alors prêtre de la paroisse. A l'époque, chaque commune avait son prêtre alors qu'aujourd'hui, celui en charge de la commune officie dans treize communautés.

Afin de s'assurer de la pleine propriété du bâtiment construit à cette époque avec la participation de l'ensemble de la population du village, l'association Saint-Nicolas a été créée le 22 novembre 1972. Cette participation a été soit financière, soit sous forme de travail bénévole voire les deux.

Depuis ce jour, cette association répond aux missions suivantes :

- location de la salle paroissiale pour des repas familiaux le midi uniquement afin de respecter la tranquillité du voisinage en raison de son implantation au cœur du village.
- location de la salle paroissiale pour des représentations de théâtre.
- accueil des réunions et rassemblement paroissiaux ainsi que des répétitions de chorales.

Ces différentes activités permettent de couvrir les frais de fonctionnement qui s'élèvent à environ 3000 euros/an.

De par son histoire, l'association est relativement attachée au fonctionnement de l'église.

L'église est un bâtiment communal dont les travaux et réparations sont assurés par la municipalité.

Ce sont des bénévoles qui en assurent l'entretien et le fleurissement. Cinq équipes de 3 à 4 personnes œuvrent à tour de rôle en fonction des messes.

Il y a une messe environ tous les 2 mois. Ce jour-là un carillon sonne une heure avant, afin d'en avvertir la population.

Quand une personne décède, après l'accord de la famille, un glas sonne à 12h10 ou à 19h10.

A ces équipes d'entretien, viennent s'ajouter les bénévoles anonymes occasionnels.

De la même façon la Sainte vierge et son rocher ont été restaurés par une équipe de volontaires.



# Ecole de musique

## **EMLA : une belle page se tourne, une nouvelle s'écrit**

Après quatre années d'enthousiasme, de projets et de musique partagée, le bureau de l'École de Musique Le Lyaud-Armoiy (EMLA) passe le relais. Un immense merci à Mélanie, Céline, Sébastien, Cédric et Marion pour leur énergie, leur cœur et leur engagement sans faille !

Sous leur impulsion, l'école a changé de visage : nouveau nom, nouveau logo, nouveaux horizons. Des concerts dans l'église ou en plein air, la création de deux orchestres, d'un chœur, de cours de violon et d'éveil musical, sans oublier les nombreux ateliers collectifs. Une vraie dynamique locale au service de la musique pour tous.



## **Une année 2025 bien rythmée**

86 élèves, 6 profs, 5 membres du bureau, 24 heures de cours par semaine, 12 représentations, et 9 activités : l'année a été intense.

- Le chœur EMLA (dirigé par Sébastien) a ouvert la saison avec un superbe concert à l'église.
- Les pianistes de Jean-Marie ont partagé leurs progrès lors d'auditions intimistes.
- Les orchestres, emmenés par Florent, ont enflammé la maison de retraite avec un set rock.
- Un atelier rythmique inédit a vu le jour grâce à la compagnie Teklash.
- Et la grande audition-concert-dansante du 23 mai a rassemblé élèves, profs et habitants dans une ambiance festive et chaleureuse.

Merci à tous les professeurs : Reïko (violon), David (guitare), Florian (batterie), Florent (orchestres), Jean-Marie (Piano) et Danielle (éveil musical), ainsi qu'aux communes du Lyaud et d'Armoiy pour leur précieux soutien.

## **Une transition en musique**

L'année 2025-2026 marque l'arrivée d'un nouveau bureau, qui vous sera présenté prochainement. Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe sortante durant encore une année, pour assurer une passation en douceur et continuer à faire vivre EMLA avec la même passion.

## **Appel à nouveaux membres !**

Pour que la musique continue à vibrer dans nos villages, l'école a besoin d'un nouveau bureau engagé. Si vous avez un peu de temps et l'envie de faire vivre ce beau projet local, rejoignez-nous !

Pour nous joindre :  
musiquelelyaudarmoy@gmail.com  
ou facebook :  
L'Echo du Haut-Chablais



# Foyer rural

## BILAN DE L'ANNÉE (septembre 2024-juin 2025)

18 activités ont eu lieu cette année avec 381 adhésions pour l'ensemble (augmentation de 10 % par rapport à l'année dernière).

Toutes les activités prévues dans le livret d'information distribué pendant l'été 2024 se sont déroulées sauf l'anglais car nous n'avions aucune inscription pour cette dernière.

Si la plupart des activités existaient déjà en 2023-2024, 5 nouvelles présentées cette année ont eu un certain succès :

- . Cuisses abdo-fessiers et fitness animées par Natacha Bel
- . Sophrologie animée par Stéphanie Saubin
- . Apprendre à apprendre, activité pour enfants, proposée par Sigrid Cloppet.

Orianne Frossard a créé pour le foyer des entrées sur Facebook et Instagram.

J'en profite aussi pour dire que nous sommes tentés de créer un site Internet pour le foyer.

Nous avons un peu regardé ce qu'il se fait autour de nous et 3 membres du Comité travaillent sur la question : Thierry Gallat, Michel Olbrecht et Orianne Frossard.

L'année s'est terminée avec la Fête du Foyer le 21 juin 2025, organisée avec l'aide de l'ensemble des animateurs. Pour la plupart ils ont montré leur activité avec quelques adhérents et proposé au public de participer : joyeux moments où quelques enfants et adultes ont testé ensemble les séances sportives ou de bien-être réalisées pendant l'année par le foyer.

Adélie Ester a présenté l'atelier Création de spectacles qu'elle proposera en septembre aux enfants de 7 à 11 ans.

Messieurs les maires d'Armoys et de Le Lyaud se sont joints à l'équipe du foyer pour remercier Josiane Hyacinthe qui anime l'atelier couture depuis 34 ans et qui en fait a

été peut-être « à l'insu de son plein gré » la cause de la création de l'association par Thérèse Cettour Baron. La réputation de cet atelier couture dépasse les limites des 2 communes grâce aux compétences de Josiane.

Josiane arrête au grand regret des couturières mais elle nous a aimablement aidé à trouver une autre animatrice : Carole Camboulives qui prendra le relais même jour, même heure.

*Nous souhaitons  
un bon début d'année à tous !*



## Projets 2025-2026

La plupart des activités se poursuivra sauf la pâtisserie animée par Isabelle Muller qui arrête aussi.

Et voici nos nouvelles propositions :

- Cours ludiques (chants, jeux de marionnettes) pour apprendre l'anglais en s'amusant pour enfants en maternelle animés par Sigrid Cloppet le mercredi de 9h à 10h.
- Cours de conversations en anglais pour adultes le mardi de 19h30 à 20h30, avec l'aide de Sigrid Cloppet.
- Création d'un spectacle par des enfants de 7 à 11 ans. Adélie Ester propose aux enfants de créer un spectacle de A à Z le mercredi de 14h à 15h45 avec possibilité de le présenter au public local à différents stades d'avancement.

# Association sportive *Le Lyaud / Armoy*

*Une saison 2024-2025  
exceptionnelle pour l'ASLA :  
du football, du partage et une  
belle dynamique en marche.*

L'association sportive Armoy - Le Lyaud a une nouvelle fois connu une saison 2024-2025 riche et pleine de succès, avec plus de 300 licenciés répartis dans toutes les catégories. Cette dynamique montre à quel point notre club est vivant et apprécié sur notre territoire. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des dirigeants, éducateurs, bénévoles et familles qui s'impliquent chaque semaine, sur et en dehors des terrains. Grâce à eux, l'ASLA est bien plus qu'un club : une véritable famille sportive et humaine. L'association Allinges-Armoy-Le Lyaud-Perrignier (AALP), qui regroupe nos jeunes des catégories U15 et U17, suit toujours son cours avec dynamisme. Un tournoi a été organisé le samedi 14 juin avec des matchs de poule disputés sur les stades de Perrignier et Allinges. Les phases finales se sont déroulées sur notre stade du Lyaud dans une belle ambiance sportive et familiale, comme la restauration conviviale. Côté senior, la saison a été marquée par des difficultés sportives. Mais nous gardons espoir et motivation. Le club est déjà à la recherche de nouvelles forces pour renforcer le groupe en vue de la saison prochaine.

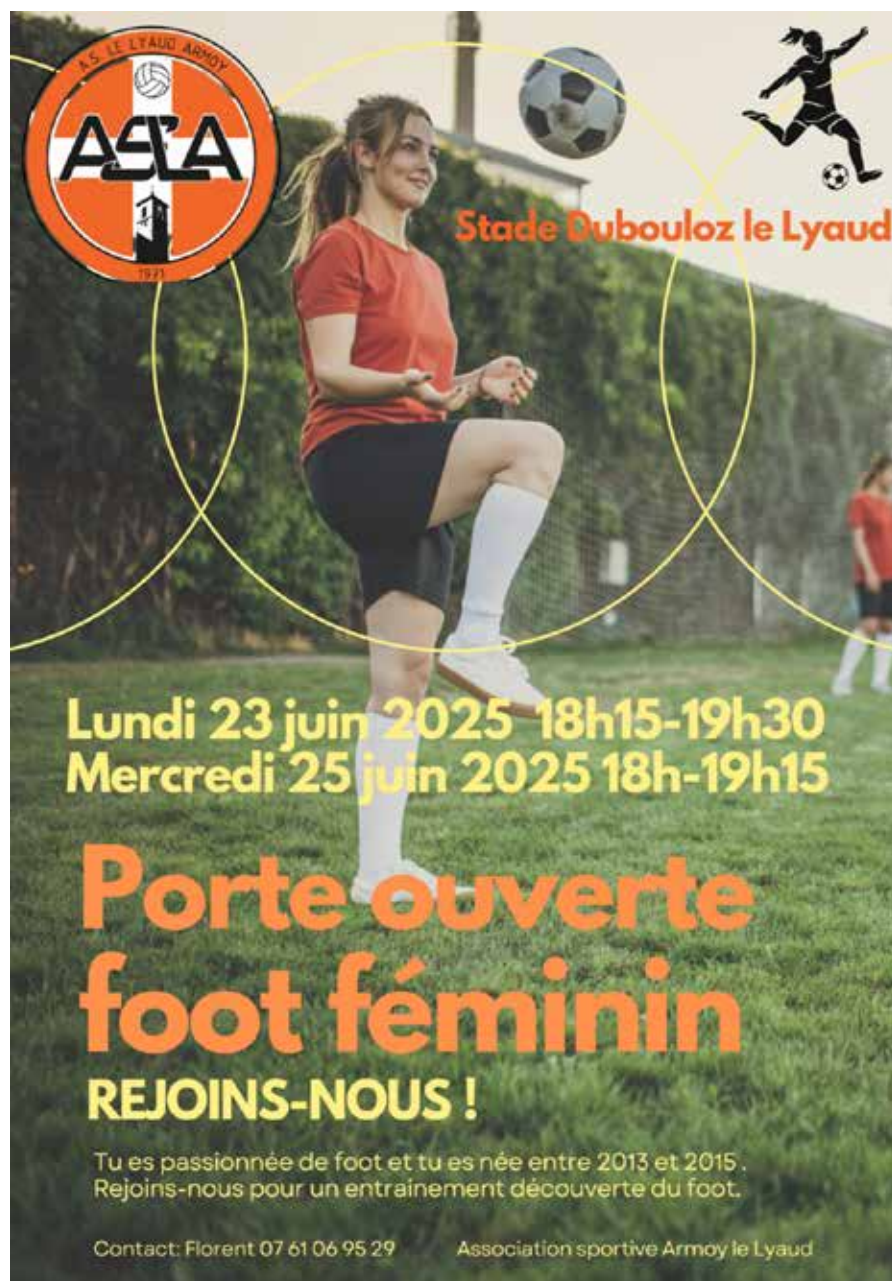
## **Une nouvelle ère : bienvenue à Orcier !**

Dès la rentrée prochaine, la commune d'Orcier rejoindra officiellement l'association, marquant une nouvelle étape dans le développement de notre structure. Cette intégration permettra d'élargir encore nos effectifs, d'enrichir notre projet sportif et de renforcer le lien entre nos villages.

**Remerciements :** Il y a deux ans, nous disions au revoir à Jean-Yves MEYNET après 40 ans de bons et loyaux services en tant que trésorier. Une page se tournait. Aujourd'hui, c'est au tour de Claude ROGUIER. Claude, c'est 53 années de comité, 15 années sur les terrains en tant que footballeur (chaussures vissées et short court compris), 15 ans à la présidence (il a tenu le club comme un chef, ou plutôt comme un patriarche bienveillant), et 29 ans au secrétariat, tout ça à la main, avec ses cahiers, ses stylos. À 82 ans, Claude a décidé qu'il était temps de prendre une retraite bien méritée du comité.

Mais attention : il n'est pas question de le perdre totalement. Vous le verrez toujours donner un coup de main lors des manifestations. Pour tous ces exploits et cette fidélité sans faille, Claude reste notre Président d'Honneur. Un titre qui lui va comme un gant... ou plutôt comme un brassard de capitaine. Merci Claude et Jean-yves ! Vous resterez à jamais des légendes du club.

*Vive l'association sportive  
le Lyaud Armoy Orcier.*



**ASLA**  
A.S. LE LYAUD ARMOY  
1977

**Stade Dubouloz le Lyaud**

**Lundi 23 juin 2025 18h15-19h30**  
**Mercredi 25 juin 2025 18h-19h15**

**Porte ouverte  
foot féminin**  
**REJOINS-NOUS !**

Tu es passionnée de foot et tu es née entre 2013 et 2015.  
Rejoins-nous pour un entraînement découverte du foot.

Contact: Florent 07 61 06 95 29 Association sportive Armoy le Lyaud

# Gouttes de vie

## Association des donneurs de sang Armoy-Le Lyaud

En partenariat avec l'Établissement Français du Sang, l'association organise six prélèvements de sang par an (un tous les deux mois) dans les salles communales de la mairie du Lyaud. En 2024, 425 personnes se sont présentées à nos collectes. Pour pouvoir donner son sang il faut être majeur et l'on peut être donneur jusqu'à la veille de ses 71 ans. Les hommes peuvent faire six dons par an et les femmes quatre. La fidélisation des donneurs est un de nos objectifs : en 2024, 64.7% des donneurs ne se sont présentés qu'une seule fois. Chaque jour, en France, dix mille personnes reçoivent une transfusion de globules rouges suite, entre autres, à un accident, une opération, un accouchement, un cancer du sang.

En France, comme l'indique le code de santé public, l'Établis-

sement Français du Sang a le monopole de la collecte de globules rouges, de plasma et de plaquettes, ainsi que le monopole de leur commercialisation. Nous sommes un des rares pays à avoir affirmé très tôt dans notre législation le principe d'un don de sang volontaire et bénévole. Ce don de sang éthique est fortement lié aux principes de non propriété et de non commercialisation du corps humain.

Le combat actuel de l'EFS ainsi que celui des associations partenaires est de pouvoir satisfaire les 550 000 malades qui ont besoin d'une transfusion au cours d'une année et d'atteindre une certaine souveraineté au niveau de l'approvisionnement en plasma. Chaque année, des milliers de patients polytraumatisés, immunodéprimés, atteints de maladies chroniques

inflammatoires ou grands brûlés doivent recevoir une transfusion de plasma ou utiliser un médicament dérivé de ce composant de notre système sanguin.

Actuellement, nous dépendons à 65% du plasma collecté aux États Unis qui rémunèrent les donneurs. Le plasma est obtenu par centrifugation des dons de sang ou par plasmaphérèse qui ne peut se faire qu'à l'aide de machines intransportables. Pour la Haute-Savoie, ces collectes se font à Metz-Tessy. Des navettes ont été mises en place depuis Thonon. N'hésitez pas à nous questionner sur ce sujet.

*Quelques minutes de votre temps  
et quelques millilitres de sang  
peuvent sauver une vie.*



# Groupe *scolaire*

Les CM2



## Fête de l'école

Le 29 juin au matin, les familles des élèves du groupe scolaire ont été conviées à la traditionnelle fête de l'école. Après les chants et représentations dans les cours de récréation, petits et grands ont pu rejoindre les classes et découvrir les travaux réalisés par les enfants durant l'année scolaire. Un beau moment d'échange et de partage mais aussi l'occasion de féliciter les écoliers et leurs enseignants !

A l'issue de la fête, les familles étaient invitées à rejoindre la kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves.

Bonne continuation aux CM2 en route vers le collège.



# Recette *Biscuit Moka*

de Bernadette

## Le BISCUIT pour 8 personnes

Préparation : 15 minutes

### Ingrédients

- 6 œufs
- 200 g de sucre
- 160 g de farine
- 1 sachet de levure

### Fabrication

- Préparation du moule  
Beurrer le moule et le chemiser (saupoudrer) avec du sucre roux
- Préparation de la pâte :
  - Séparer les blancs des jaunes
  - Travailler les jaunes, le sucre et la levure jusqu'à obtention d'une solution presque blanche
  - Intégrer la farine
  - Battre les blancs en neige et les incorporer délicatement en soulevant la pâte (utiliser une maryse pour soulever délicatement la masse de bas en haut, en tournant le saladier d'un quart de tour à chaque fois, afin de préserver l'air et la légèreté de la préparation).
- Enfourner dans le four préchauffé à 180°C  
Temps de cuisson : 35-40 minutes (planter la lame d'un couteau dans le gâteau pour contrôler la cuisson)
- Démouler 2 à 3 minutes après la sortie du four

## La CRÈME au beurre au café »

Temps de préparation : 30 minutes

### Ingrédients

- 250 g de beurre mou
- 2 œufs
- 200 g de sucre en poudre
- 4 cuil. à soupe d'extrait de café
- 75 g d'amandes effilées

### Fabrication

- Casser les œufs dans une petite casserole. Ajouter 150 g de sucre. Sur feu doux, remuer à la spatule jusqu'à ce que tout le sucre soit fondu.
- Hors du feu, continuer à remuer jusqu'à ce que la préparation ait refroidi. Ajouter alors le beurre mou, peu à peu, en fouettant au fouet à main.
- Incorporer enfin la moitié de l'extrait de café, et mélanger encore pour obtenir une crème bien lisse. La remettre au frais.
- Faire un peu dorer les amandes à sec dans une poêle et laisser les refroidir.
- Dans une casserole, faire bouillir le reste de sucre avec 10 cl d'eau pour obtenir un sirop. Hors du feu, ajouter le reste d'extrait de café.
- Couper le gâteau refroidi en deux disques. Badigeonner au pinceau les deux faces coupées de sirop au café.
- Sur le premier disque, étaler à la spatule la moitié de la crème au café, recouvrir avec l'autre disque. Enduire le dessus et les bords du reste de crème au café. Coller les amandes tout autour.
- Réserver le moka au frais, mais le sortir du réfrigérateur 20 min avant de le servir.



# Etat civil *Fin 2025*

## Naissances *Bienvenue*

- ATILA Nour, née le 8 avril 2025
- FAGUER DINET Rose, née le 6 juillet 2025
- BLANC Léonie, née le 10 août 2025
- PERRET JEANNERET William, né le 15 août 2025
- PICHOT Oscar, Lucien, né le 21 août 2025
- FILLON RICHARD James, né le 28 août 2025



## Mariages *Félicitations*

- FRESSIGNAUD Jessica et VIRLOGEUX Maxime mariés le 28 juin 2024
- MARCOS Mylène et JACQUIN Mathieu, mariés le 31 mai 2025
- RACHEL Catherine et MINOIS Alain, mariés le 21 juin 2025
- CANTILLON Nina et OBADIA David, mariés le 28 juin 2025
- LE BRETON Gaëlle et RAUCH Stephen, mariés le 5 juillet 2025
- LINOTTE Mélanie et NÉPLAZ Antoine, mariés le 12 juillet 2025
- MEDINA SAAVEDRA Tania et DIET Arnaud, mariés le 9 août 2025
- MICHOUUD Ludivine, et DUFFOUR Vincent, mariés le 16 août 2025
- MILLET Jessica et THUILOT Aurélien, mariés le 6 septembre 2025



## Décès *Souvenirs Respectueux*

- LAFORÊT Jacques, Sylvain, décédé le 6 mars 2025
- BUCHI Daniel, Jean, Marie, décédé le 22 mars 2025
- JACQUET Christian, décédé le 23 mars 2025
- LARTILLEUX Bruno, François, Marie, Jean, décédé le 23 avril 2025
- OUDOT Albert, André, décédé le 13 mai 2025
- TOGHROL Zavoche, décédé le 22 juillet 2025
- ELCUS Rosine, veuve DUBOULOZ, décédée le 25 juillet 2025
- ROSSET Yvette, veuve LO PORTO, décédée le 29 septembre 2025

# Les réglementations

## Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier. Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

Les haies végétales doivent être constituées d'espèces locales variées (charmilles, ...). Les haies régulières de conifères (thuyas...) sont interdites.

### Rappel

Nous rappelons que les haies en bordure de voiries doivent être taillées par les propriétaires.



## Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage, de mécanique ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils thermiques et/ou électriques susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises telles que tondeuses à gazon, tailles haies, motoculteurs, tronçonneuse, perceuses raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

**Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.**

*Pour rappel Article R1336-5  
Version en vigueur depuis le 10 août 2017*

*Modifié par Décret n°2017-1244 du 7 août 2017 - art. 1*

*Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du*

*voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.*



## Déchetterie

Il est vivement conseillé d'utiliser des filets ou des bâches sur votre remorque afin que les déchets verts (branchages, feuillages...) ne tombent pas sur la voie publique. Merci de votre compréhension.



## Les mégots dans nos rues et chemins

Les mégots, véritable fléau écologique, s'accumulent malheureusement encore en masse sur les trottoirs, dégradant l'espace public et bouchant régulièrement les caniveaux, déversant au passage les nombreux produits chimiques toxiques qu'ils renferment. Pourquoi ne pas s'équiper d'un cendrier de poche (les premiers prix en-dessous de 1€) ?

### Pour rappel

*Le jet de mégot dans la rue est interdit, au même titre que n'importe quel autre déchet. L'article R.644-2 du Code pénal stipule que le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé [...] des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, est puni d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe, soit d'une amende forfaitaire de 135 € (majorée à 375 €). Jeter un mégot par terre est formellement interdit par la loi et passible d'une amende qui peut aller de 135 € à 1 000 € selon où l'on se trouve en France !*

## Points d'apports volontaires

Plusieurs points propres de tri sélectif sont mis à disposition sur la commune du Lyaud.



Incivilités

## Nos amis à quatre pattes

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite : trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

*Les propriétaires de chats sont dans l'obligation : d'empêcher leur animal de "divaguer" à plus de 200 mètres de leur demeure. Au-delà de cette distance, un chat non identifié peut être considéré comme divaguant.*

Le Champ Dunant fréquenté par nos enfants est interdit aux chiens. Les propriétaires sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs et espaces verts.

Nous demandons ainsi aux propriétaires de nos amis à quatre pattes de respecter l'environnement des riverains et de tous.

*Pour mémoire Article R632-1 du code pénal sur l'abandon d'ordures et déchets.*

## Pour nos chiens

Afin que tous puissent profiter agréablement des chemins piétonniers, des poubelles de propreté canine seront installées sur le territoire de la commune ces prochaines semaines.

Chaque propriétaire de chien doit être muni d'un sac à crottes pour ramasser les déjections canines.

Merci de respecter le bien-être de tous et de les déposer dans les poubelles dédiées à cet effet.



## Nos associations

### Viens taper dans le ballon avec nous !

Le Président : Florent EYDELY  
au 06 99 26 36 45

Président du groupement ALP.es  
(Armoy / Le Lyaud / Perrignier)  
pour les catégories U15 - U 17 - U19 :  
Virginie COMBE  
Les vétérans avec Marc RECHARD  
au 06 07 81 98 56

### Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ  
au 06 10 97 43 93.

### Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse  
avec Mickaël BLONDAZ  
au 07 83 46 36 72.

### Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits"  
avec François GALLAY  
au 04 50 70 56 99.

### L'Association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 06 59 53 21 49  
avec Sylvie TIREFORT.

### Sports et Loisirs

#### Tu peux encore choisir !

Demande André JACQUEMOT,  
président au 06 81 38 63 16

### L'école de musique

#### Le Lyaud / Armoy aimerait jouer avec toi...

Marion PERILLAT  
au 06 86 57 17 40  
musiquelelyaudarmoy@gmail.com.

### Les activités

#### du Foyer Rural Culturel

Tél. 06 51 13 72 36  
ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com

### Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

André VULLIEZ au 04 50 71 78 25.

### Les Gardiens des Semences

Josette BIDAL  
au 06 32 69 97 57.

### L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez  
André CORNIER au 04 50 73 95 08.  
*(responsable location salle paroissiale)*

### Les Incroyables Comestibles

Elisabeth ROCHETEAU  
au 06 74 96 01 26.

### Vous avez les boules !

#### Nous avons la solution !

Club Lyaud pétanque  
Président : Michel MIGLIASSO  
06 33 94 92 42.

## Aide informatique



Didier COUCKE propose son aide bénévole aux personnes qui ont des problèmes d'utilisation avec leur ordinateur, smartphone, tablette, laptop.

Chef d'entreprise retraité, il était responsable de l'informatique réseau de son entreprise.

Spécialisé Mac, il a également une très bonne expertise sur PC.

Aide pour les logiciels et applications, utilisation de WhatsApp, Messenger, Skype, etc...

Aide pour les boîtes mail, comptes google, etc...

Aide pour les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Filckr, etc...

Pas d'interventions sur le matériel hormis changement de pile pour les

ordinateurs et pour les interventions mineures (batteries...).

Ne garantit pas la réussite mais le suivi et le sérieux.

### CONTACT

Tél. 06 08 28 27 54

Heures d'appel :  
9 h - 11 h 30 / 14 h - 18 h



# Planning *des manifestations* 2025-2026

DATE ET HORAIRE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
01/11/2025	Cross des enfants	Commission sports & loisirs	Halle du Lyaud
02/11/2025	Course des Hermones	Commission sports & loisirs	Halle du Lyaud
08 et 09/11/2025	Exposition artisanale	Chabl'arts	Salle communale du Lyaud
11/11/2025	Cérémonie du 11 novembre	Mairie du Lyaud	Monument aux morts
26/11/2025	Don du sang	Goutte de vie	Salle communale du Lyaud
07/12/2025	Repas des aînés	Mairie du Lyaud	Salle communale du Lyaud
12/12/2025	Fête de la lumière	Commission animations	Halle du Lyaud
Janvier 2026	Vœux du Maire	Mairie	Salle communale du Lyaud
Janvier 2026	Concours de belote	APE	Salle communale du Lyaud
Février 2026	Fondue de la vogue	Commission sports & loisirs	Salle communale du Lyaud

## Comité rédaction *du bulletin*

Joseph DÉAGE  
 Jean-Yves MEYNET  
 Emilie BON  
 Corinne CORBÉ-COUÉDEL  
 Alain MEYER  
 Benjamin TOURNIER-DANIEL

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.

*Création et impression :  
 Fillion imprimerie*

### CONSULTEZ LE SITE INTERNET DU LYAUD [www.le-lyaud.fr](http://www.le-lyaud.fr)

Vous y trouverez des articles et des photos sur les événements qui rythment la vie de notre village, un calendrier des rendez-vous à venir, un archivage des bulletins municipaux.

Mais également tous les renseignements sur la municipalité, les associations, les services, vos démarches administratives...



## Fond Genevois

**Rappel :** les travailleurs frontaliers genevois sont invités à se déclarer en mairie..





**SAS Électricité et Travaux Publics  
DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications  
Postes HTA  
Entretien et construction des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64  
accueil@degeneve-electricite.fr



**Hervé Frossard**  
Chauffage - Plomberie - Sanitaire  
06 19 83 45 34

173 Route de la Glère  
74200 LE LYAUD  
Energies Renouvelables  
s.f.frossard@gmail.com



**Allianz** 

**Frédéric ARRACHART  
Noémie GEORGE**  
Thonon - Allinges

- 10, sq. Aristide Briand - 74200 THONON  
Tél. 04 50 71 29 92
- arrachart-george.thonon@allianz.fr
- 1200, route de Noyer - 74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 73 94 67
- arrachart-george.allinges@allianz.fr

Agents généraux Allianz • Placements financiers  
Assurances de particuliers et professionnels



**RBF**

Entreprise Bruno Couedel depuis 2003  
MENUISERIE | AGENCEMENT

FONTANEL Romain - 06 26 38 52 89  
8, route Impériale - 74200 ANTHY - 04 50 71 60 39



**FILLON ÉLECTRICITÉ**

Tél. 06 20 46 68 18  
fillon.electricite@gmail.com



**Atelier  
FC Peinture**  
Travaux de Plâtrerie & Peintures INT./EXT.

74200 LE LYAUD - Tél. 06 20 87 01 89  
E-mail : atelierfcpeinture@gmail.com

ZI VONGY 74200 THONON  
T 04 50 71 54 17  
mcm55@wanadoo.fr

LES PLAGNES 74360 LA CHAPELLE  
T 04 50 73 51 38  
F 04 50 73 51 09



**MCM**

TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

*Pompes Funèbres Chablaisiennes*  
**MERCIER**

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES  
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet  
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04  
pfch@wanadoo.fr  
pompesfunebreschablaisiennes.com



**BORETTI & FILS**

Chauffage - Sanitaire  
Energies Renouvelables

ANTHY-THONON  
**04 50 71 07 30**

ossature bois  
charpente  
couverture



particuliers  
entreprises  
collectivités

*Ensemble, construisons l'avenir*



84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr  
www.favrat.fr

RÉGULATION - ENTRETIEN CHAUFFERIE - SOLAIRE  
POMPE A CHALEUR - DÉPANNAGE BRÛLEUR - FIOUL - GAZ



Tél. 04 50 71 45 07 - Port. 06 20 81 33 14  
thermieflamme@hotmail.fr  
317 rue des Bracots - ZAE des Bracots  
74890 Bons-en-Chablais



MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS  
MARQUAGE ROUTIER  
PANNEAUX DE SIGNALISATION  
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPESS  
74550 PERRIGNIER




Les enfants de Jean-Pierre Fillon


**TRAVAUX DE CHAUFFAGE / SANITAIRE  
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE  
DE CHAUDIÈRES GAZ ET FIOUL**

289, route des Blaves - 74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 39 45 71 - 04 50 73 90 43  
bureau@savgazdefi.fr



**PHILIPPE  
Bondaz**  
ARTISAN BOUCHER

04 50 76 11 13 - Perrignier | 04 50 81 45 09 - Amphion



**ASD**  
LÉMAN ÉLECTRICITÉ

71 Allée Belle Vue - 74200 LE LYAUD - 07 70 22 49 37  
info@asdlemanelectricite.fr



**Fleur  
de soins**

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Des soins à petit tout doux...

2011 rue  
des champs  
de Beule

06 47 62 16 06

**DOMIAL**  
Electroménager, image et son

**DÉPANN'MÉNAGER**  
Laurent PELLIEUX

94, rue du Sanjhon  
74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 99 94  
pellieux.l@wanadoo.fr



**Le P'ti Cez**  
BAR - RESTAURANT - PIZZA

Lundi - Mardi - Jeudi : 7H-14H30 / 17H30-20H  
Mercredi : 7H-14H30  
Vendredi - Samedi : 7H-14H30 / 17H30-22H

13 rue de la mairie | 74200 Le Lyaud  
Tél : 04 50 73 38 46  
Dépôt de pain / Presse



15, rue des Arcouasses  
ZI de Vongy - 74200 THONON-LES-BAINS  
☎ 04 50 26 68 88 - ✉ accueil@emc-tp.com

Les petits ramoneurs  
qui vous apportent le bonheur !

**RAMONEUR**  
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD  
**04 50 73 90 24**



*Nous remercions  
tous nos annonceurs !*

**G.DUBOULOZ**

1 ENSEIGNE - 3 MAGASINS  
**La Décoration**

Magasin Rue Jacques Cellier  
73100 Grésy-Sur-Aix  
Tel. 04.12.05.91.35  
mail: gresy@gdubouloz.fr



Magasin Route de Marin  
74200 Marin  
Tel. 04.50.71.36.92  
mail: larry@gdubouloz.fr

**Le Bricolage**

Magasin Avenue Jules Ferry  
74200 Thonon-Les-Bains  
Tel. 04.50.71.14.65  
mail: thonon@gdubouloz.fr



[www.gdubouloz.com](http://www.gdubouloz.com)

**GT TAXI**



**06 02 14 99 45**

✉ [GT.TAXI74@GMAIL.COM](mailto:GT.TAXI74@GMAIL.COM) 🌐 [WWW.GTTAXI74.FR](http://WWW.GTTAXI74.FR)



**SAGRADRANSE**

S.A. POUR L'EXPLOITATION DES SABLES ET GRAVIERS  
DE LA DRANSE - DRAGAGES - TRAVAUX LACUSTRES

1040, route de la Dranse • B.P. 604 • 74500 AMPHION-PUBLIER  
Tél. 04 50 70 00 05 • Fax 04 50 70 85 88

**PARTNER  
CHAUFFAGE**

DÉPANNAGE - INSTALLATION  
ÉNERGIES RENOUVELABLES

Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz.  
Pompe à chaleur - Adoucisseur...



Yves BURRICHON / Thomas BAZZANI

partnerchauffage@gmail.com / Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES

**Tél. 04 50 70 58 81**



**Méchoui  
des Savoie**  
Traiteur à domicile

Vincent Meunier  
74200 Le Lyaud  
[mechouidessavoie.com](http://mechouidessavoie.com)  
Portable 06 11 87 74 63

- Réceptions, Mariages
- Baptêmes, Anniversaires
- Repas d'entreprise...



PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE  
HORTICULTURE GÉNÉRALE  
FLEURISTE DÉCORATEUR

20, av. des Allinges  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE  
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX  
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN



**LES CARRIÈRES CHABLAISIENNES**  
S.A.S. au capital de 30 000 €

Bureau : 6, rue Pasteur - 74200 Thonon-les-Bains  
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

**S.I.P.E.**

Construction réseaux électriques  
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public  
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoy  
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24  
E-mail : [sipe.societe@wanadoo.fr](mailto:sipe.societe@wanadoo.fr)


**LA FERME DE TROSSY**



FABRICATION FERMIERE DE  
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE  
90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19  
[www.lafermedetrossy.com](http://www.lafermedetrossy.com)



ILLION IMPRIMERIE

Suivez l'actualité de la commune sur [le-lyaud.fr](http://le-lyaud.fr)  le lyaud officiel